



COTE D'OR

Pour garantir l'emploi
UNILEVER DOIT MAINTENIR
NOS SITES DE PRODUCTION
EN BOURGOGNE

Jeudi 20 novembre , lors de la tenue d'un CCE Extraordinaire, la direction a annoncé la fermeture des usines Amora-Maille de Dijon et d'Appoigny dans l'Yonne et le transfert de l'activité logistique à FM Logistic à Fauverney.

Cela porte un nouveau coup sur l'emploi en Bourgogne. A cela, il faut ajouter les emplois de sous-traitance qui n'ont pas été chiffrés par la direction.

Quelques rappels :

Avant le rachat par Unilever en 2000, l'usine de Dijon fabriquait plus de **80 000** tonnes de produits (tous confondus).

En 2004, transfert de la moutarde à Chevigny.

En 2005, délocalisation de la vinaigrette en République Tchèque.

En 2008, transfert de la totalité du transfert de la moutarde à Chevigny.

Annnonce de la délocalisation de la mayonnaise allégée en Espagne.

Il faut également constater qu'une partie du Ketchup a été délocalisée dans d'autres pays (Espagne, Pologne). Dans le même temps, Unilever a stoppé ses fabrications « MDD » marques distributeurs, alors que la consommation de ces produits augmentent. Aujourd'hui, ce sont les sauces « variétés » qui sont menacées de délocalisation.

➔ **Sites vendus : Vitrolles et Carvin.**

Au budget 2009, il est envisagé environ **44 000** tonnes de productions sur le site dijonnais.

Ces tonnages ne disparaissent donc pas par une baisse des carnets de commandes, mais sont dus à des choix de délocalisation ou de vente permettant des opérations financières et immobilières.

Les personnels en grève ce 20 novembre ont pris un « coup sur la tête », tiraillés par le dépit, la résignation mais aussi par la volonté de ne pas se laisser faire et chercher d'autres voies.

C'est dans ce sens que le syndicat CGT veut s'engager :

Maintenir les 2 sites industriels de Dijon et de Chevigny et l'usine de conditionnement d'Appoigny.

Amora-Maille se porte bien.

En trois ans, l'entité bourguignonne a reversé 150 millions d'euros de dividendes au groupe Unilever. Ce groupe a enregistré au troisième trimestre 2008 un gain de 1,063 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires d'Unilever est en hausse de 2 %, à 10,427 milliards d'euros, pour les neuf premiers mois de l'année et l'entreprise annonce déjà, avant impôts, un bénéfice en hausse de 83 %, à 2,5 milliards d'euros.

⇒ **Le Comité de groupe sur les comptes 2007 se réunira mercredi 26 novembre 2008.**

La condamnation annoncée par la direction des sites industriels bourguignons s'inscrit dans une mise en concurrence des salariés en France, en Europe et dans le monde, et n'a qu'un objectif : **rechercher de nouveaux profits.**

Quelques chiffres sur Unilever (2006 par rapport à 2005)

- Chiffre d'affaires : 40 milliards d'€ (+ 3,2 %)
- Résultat net : 5 milliards d'€ (+ 26 %)
- Dividendes versés :
 - ordinaires : 2,022 milliards d'€
 - exceptionnels (déc. 2006) : 751 milliards d'€ soit + 43 % d'augmentation globale des dividendes au titre de 2006
 - baisse de 13 % de l'emploi (2002-2006).

Nous savons que ces choix nourrissent la crise financière et la crise économique.

Alors que 400 milliards d'euros ont été trouvés pour les banques et les entreprises, des multinationales comme Unilever continuent d'alimenter le système financier en rémunérant grassement les actionnaires et les fonds de pensions.

Les salariés d'Amora et la population dijonnaise ne veulent pas faire les

frais d'une nouvelle casse industrielle. C'est seulement par le développement de l'activité industrielle avec des investissements dans la formation, les qualifications sur la base de productions... : moutarde, mayonnaise, vinaigre, ketchup, épices, cornichons, sauces variétés, que les emplois seront garantis.

Depuis, les élus, le Maire de Dijon, les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général se sont penchés sur ce dossier brûlant et selon le journal Le Bien Public (22/11/08) une réunion se tiendrait en Préfecture début décembre.

Le syndicat CGT d'Amora considère que sans une mobilisation déterminée des salariés à sauvegarder les sites industriels bourguignons, et les productions, leur emploi et leur avenir professionnel demeurent incertains.

⇒ **Nous exigeons de la direction d'Unilever le maintien des sites industriels de Dijon, de Chevigny, de l'usine de condiments d'Appoigny, le maintien et le développement de l'emploi stable.**

⇒ **Nous invitons tous les salariés à se rassembler et à peser de tout leur poids avec tous ceux qui sont décidés à pérenniser l'activité industrielle et les emplois dans notre région.**